



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 08/12/2023

Reçu en préfecture le 08/12/2023

Publié le

ID : 084-218400877-20231205-DL_886-DE



N° 886/2023

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2023

Nombre de membres

- En exercice : 35
- Présents : 27
- Votants : 34

Pour : 28
Contre : 00
Abstention : 06

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte publié le : 11.12.23

L'an deux mille vingt-trois, le cinq décembre à neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'Orange, légalement convoqué par le maire le vingt-neuf novembre deux mille vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Alphonse Daudet à Orange ;

Sous la présidence de Monsieur Yann BOMPARD, Maire.

Étaient présents

M. Yann BOMPARD, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Jonathan ARGENSON, Mme Valérie ANDRES, Mme Marcelle ARSAC, Mme Joëlle EICKMAYER, Mme Muriel BOUDIER, Mme Catherine GASPA, M. Patrice DUPONT, Mme Aline LANDRIN, M. Armand BEGUELIN, Mme Christiane LAGIER, M. Claude BOURGEOIS, M. Michel BOUYER, M. Pierre MARQUESTAUT, Mme Christine JOUFFRE, Mme Chantal GRABNER, M. Patrick PAGE, M. Jean-Michel BOUDIER, Mme Joëlle CHALANDON, Mme Céline BEYNEIX, M. Jean-Pierre PASERO, Mme Carole NORMANI, M. Patrick SAVIGNAN, Mme Fabienne HALOUI, Mme Frédérique VIDAL, M. Christian GASTOU

Absents représentés

M. Denis SABON représenté par Mme Catherine GASPA
M. Xavier MARQUOT représenté par M. Patrice DUPONT
M. Bernard VATON représenté par Mme Carole NORMANI
M. Nicolas ARNOUX représenté par Mme Céline BEYNEIX
M. Jean-Dominique ARTAUD représenté par M. Jonathan ARGENSON
M. Cédric ARCHIER représenté par Mme Valérie ANDRES
M. Ronan PROTO représenté par M. Christian GASTOU

Absente

Mme Marie-France LORHO

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Jonathan ARGENSON est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.



N° 886 /2023

Rapporteur : M. Yann BOMPARD

BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – EXERCICE 2023 – DECISION MODIFICATIVE N° 4

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération n° 276 du conseil municipal du 11 avril 2023 adoptant le budget primitif de la Ville d'Orange ;

Vu la décision n° 339 du 03.05.2023 concernant le transfert de crédits du chapitre 022 dépenses imprévues vers le chapitre 67 article 6718 autres charges exceptionnelles sur opération de gestion (PS SCI GILHAM) ;

Vu la délibération n° 479 du conseil municipal du 12 juin 2023 approuvant la Décision Modificative n° 1 du Budget Principal 2023 de la ville d'Orange ;

Vu la délibération n° 674 du conseil municipal du 19 septembre 2023 approuvant la Décision Modificative n° 2 du Budget Principal 2023 de la ville d'Orange ;

Vu la délibération n° 816-2023 du conseil municipal du 14 novembre 2023 approuvant la Décision Modificative n° 3 du Budget Principal 2023 de la ville d'Orange ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 23 novembre 2023 ;

Considérant que le Conseil est invité à délibérer pour approuver la Décision Modificative n° 3 du Budget Principal 2023 de la ville d'Orange, qui s'équilibre comme suit :

FONCTIONNEMENT	RECETTES	10 131,00 €
	Recettes Réelles :	10 131,00 €
	Chapitre 70 - Produits services, domaine et ventes diverses	
	70873 - Remb. frais par les C.C.A.S.	3 377,00 €
	70876 - Remb. frais par le GFP de rattachement	6 754,00 €
	Total 70	10 131,00 €
	Recettes d'ordres :	0,00 €
	DEPENSES	10 131,00 €
	Dépenses Réelles :	10 131,00 €
	Chapitre 011 - Charges à caractère général	
	6042 - Achats prestations service (hors terrains)	-323 269,00 €
	611 - Contrats de prestations de services	7 000,00 €
	615221 - Entretien, réparations bâtiments publics	41 100,00 €
	615231 - Entretien, réparations voiries	8 000,00 €
	6156 - Maintenance	-11 275,00 €
	617 - Etudes et recherches	-20 000,00 €
	6184 - Versements à des organismes de formation	-25 000,00 €
	6188 - Autres frais divers	7 980,00 €
	6226 - Honoraires	1 000,00 €
	6227 - Frais d'actes et de contentieux	13 000,00 €
6284 - Redevances pur services rendus	7 400,00 €	
Total 011	-294 064,00 €	
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante		
6512 - Droits d'utilisat° informatique nuage	39 455,00 €	
6518 - Autres	9 850,00 €	
6518 - Autres	2 225,00 €	
6558 - Autres contributions obligatoires	51 855,00 €	
6574 - Subv. fonct. Associat°, personnes privées	180 295,00 €	
Total 65	283 680,00 €	
Chapitre 66 - Charges financières		
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	-100 000,00 €	
Total 66	-100 000,00 €	
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles		
6718 - Autres charges exceptionnelles gestion	15,00 €	
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 500,00 €	
Total 67	20 515,00 €	
Dépenses d'Ordres :	0,00 €	

RECETTES		Envoyé en préfecture le 08/12/2023
	Recettes Réelles	Reçu en préfecture le 08/12/2023
		Publié le 124 740,00 €
		ID : 084-218400877-20231205-DL_886-DE
	Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	
	10226 -Taxe d'aménagement	70 000,00 €
	Total 10	70 000,00 €
	Chapitre 13 - Subventions d'investissement (hors 138)	
	1321 - Subv. non transf. Etat, établ. Nationaux	54 740,00 €
	Total 13	54 740,00 €
	Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	
	1641 - Emprunts en euros	-7 500 000,00 €
	1641 - Emprunts en euros	7 500 000,00 €
	Total 16	0,00 €
	Recettes d'ordres :	0,00 €
	DEPENSES	124 740,00 €
	Dépenses Réelles :	124 740,00 €
	Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	
	10226 -Taxe d'aménagement	2 100,00 €
	Total 10	2 100,00 €
	Chapitre 13 - Subventions d'investissement (hors 138)	
	1322 - Régions	35 000,00 €
	Total 13	35 000,00 €
	Chapitre 20 -Immobilisations incorporelles (sauf 204)	
	2031 - Frais d'études	20 000,00 €
	2033 - Frais d'insertion	10 000,00 €
	2051 - Concessions et droits similaires	46 000,00 €
	Total 20	76 000,00 €
	Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	
	21318 - Autres bâtiments publics	-168 000,00 €
	2184 - Mobilier	850,00 €
	2184 - Mobilier	648,00 €
	2188 - Autres immobilisations corporelles	-180 000,00 €
	Total 21	-346 502,00 €
	Chapitre 23 - Immobilisations en cours	
	2313 - Constructions	473 000,00 €
	2315 - Installations, matériel et outillages techniques	-250 000,00 €
	Total 23	223 000,00 €
	Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	
	16878 - Autres organismes et particuliers	69 500,00 €
	Total 16	69 500,00 €
	Chapitre 020 - Dépenses imprévues	
	Total 020	65 642,00 €
	Dépenses d'Ordres :	0,00 €

INVESTISSEMENT

A l'unanimité (6 abstentions : M. Christian GASTOU, Mme Fabienne HALOUI, Mme Carole NORMANI, M. Ronan PROTO, M. Bernard VATON, M. Patrick SAVIGNAN),

DECIDE

Article 1 : d'approuver la Décision Modificative N° 4 du Budget Principal de la ville d'Orange 2023 équilibrée en recettes et en dépenses.

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Secrétaire de séance
Jonathan ARGENSON



Le Maire
Yann BOMPARD

